

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali , le 4 juin 1962.
, de

(¹) N° 1310/C6/PP/90

HAUTE REPRESENTATION DE LA
BELGIQUE AU RWANDA

Réf. n° : votre n° 945/ Pop du
Annexe 28/5/62.
Bijlage :
Objet
Voorwerp : Prolongation titres de
voyage M. et Mme POLLAK.

A Monsieur l'Animateur-Coordinateur

à

R U H E N G E R I

Monsieur l'Animateur-Coordinateur,

En réponse à votre lettre n° 945 / Pop du 28 mai 1962, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je demande au Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles d'autoriser d'urgence Monsieur le Consul de Belgique à Shanguu à prolonger le titre de voyage de Monsieur et Madame POLLAK. Ma demande fait l'objet du Belext n° 91 BRUXELLES du 2 juin 1962.

Pour le Haut Représentant de la Belgique

L'Attaché Juridique,
J.M. MARISSAL.



(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.